

## 11 - Exercice 2015 - Budget Principal - Affectation des résultats de l'exercice 2014 en application de la nomenclature M14

**M. FOUSSERET, Maire, Rapporteur** : Le Conseil Municipal vient de voter le compte administratif de la collectivité pour l'exercice 2014.

L'instruction budgétaire et comptable M14 stipule notamment que :

➤ le résultat de la section d'investissement de l'exercice écoulé ne constitue qu'un solde d'exécution du budget et fait l'objet d'un report pur et simple au budget d'investissement de l'exercice suivant. Si un autofinancement complémentaire de la section d'investissement a été prévu au budget précédent, c'est à l'occasion de l'affectation du résultat d'exploitation dudit exercice que se matérialisera l'inscription budgétaire et comptable réelle de celui-ci.

➤ les résultats de fonctionnement de l'exercice écoulé sont affectés par l'assemblée délibérante après le vote du compte administratif dudit exercice.

Tels que calculés dans le tableau ci-annexé, les résultats de l'exercice 2014 du Budget Principal sont les suivants :

### ↳ Section d'investissement

#### Réalisations 2014 :

Dépenses réalisées	- 102 625 822,43 €
Recettes réalisées	+ <u>87 064 318,44 €</u>
	- 15 561 503,99 € <b>(1)</b>

#### Restes à réaliser 2014 :

Dépenses à reporter	- 14 949 027,13 €
Recettes à reporter	+ <u>14 124 576,04 €</u>
	- 824 451,09 € <b>(2)</b>
Besoin d'autofinancement global <b>(1)+(2)</b>	- 16 385 955,08 €

Le programme d'investissement 2014 fait apparaître au 31 décembre 2014 un besoin d'autofinancement complémentaire de 16 385 955,08 €.

### ↳ Section de fonctionnement

Résultat de fonctionnement de l'exercice 2014 :

Dépenses réalisées	- 169 251 558,63 €
Recettes réalisées	+ <u>193 880 349,41 €</u>
Excédent de fonctionnement	+ 24 628 790,78 €

Il convient de rappeler que les résultats de l'exercice 2014 ont été repris dans leur intégralité au Budget Primitif 2015 voté le 30 mars 2015.

**Propositions**

Les résultats définitivement arrêtés étant de même montant que les résultats estimés, le Conseil Municipal est invité à confirmer l'affectation reprise au Budget Primitif 2015, à savoir :

- 16 385 955,08 € à la couverture du besoin d'autofinancement du programme d'investissement 2014.

Cette opération s'est traduite par une ouverture de crédits en recettes de 16 385 955,08 € sur la ligne 10.01/1068 CS 20200 et une réduction d'égal montant de l'excédent de fonctionnement.

- 8 242 835,70 € en résultat de fonctionnement reporté inscrit en recettes sur la ligne 002.01/002 CS 20200.

## Extrait du Compte Administratif 2014

<b>II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET</b>	<b>II</b>
<b>VUE D'ENSEMBLE</b>	<b>A1</b>

### EXECUTION DU BUDGET

		DEPENSES	RECETTES
<b>REALISATIONS DE L'EXERCICE (mandats et titres)</b>	Section de fonctionnement	169 251 558.63	185 767 689.16
	Section d'investissement	84 809 537.35	87 064 318.44
+		+	+
<b>REPORTS DE L'EXERCICE N-1</b>	Report en section de fonctionnement (002)		8 112 660.25
	Report en section d'investissement (001)	17 816 285.08	
=		=	=
<b>TOTAL (réalisations + reports)</b>		<b>271 877 381.06</b>	<b>280 944 667.85</b>

<b>RESTES A REALISER A REPORTER EN N+1 (1)</b>	Section de fonctionnement		
	Section d'investissement	14 949 027.13	14 124 576.04
	<b>TOTAL DES RESTES à réaliser à reporter en N+1</b>	<b>14 949 027.13</b>	<b>14 124 576.04</b>

<b>RESULTAT CUMULE</b>	Section de fonctionnement	169 251 558.63	193 880 349.41
	Section d'investissement	117 574 849.56	101 188 894.48
	<b>TOTAL CUMULE</b>	<b>286 826 408.19</b>	<b>295 069 243.89</b>

### DETAIL DES RESTES A REALISER

Chap.	Libellé	Dépenses engagées non mandatées	Titres restant à émettre
<b>TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT</b>			
<b>TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT</b>		<b>14 949 027.13</b>	<b>14 124 576.04</b>
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT RECUES	10 000.00	3 283 698.04
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES	101.00	10 690 878.00
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	1 172 798.80	
204	SUBVENTIONS EQUIPEMENT VERSEES	1 712 161.55	
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	5 372 294.62	
23	IMMOBILISATIONS EN COURS	6 681 671.16	
	Opérations d'équipement		
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES		150 000.00
	Opérations pour compte de tiers		

(1) Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R.2311-11 du CGCT).

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R.2311-11 du CGCT).

(2) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de compte, tant en dépenses qu'en recettes.

**«M. LE MAIRE** : Y a-t-il des abstentions ? 2. Des oppositions ? Il n'y en a pas, c'est adopté».

Après en avoir délibéré et sur avis favorable unanime de la Commission n° 1, le Conseil Municipal, à l'unanimité des suffrages exprimés (2 abstentions), a décidé d'adopter les propositions du Rapporteur.

*Récépissé préfectoral du 25 juin 2015.*